

# Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

## Délibération n° 14

*Objet : Acquisition  
parcelles de terrain*

*Date de convocation :*

2 juin 2023

*Date d'affichage :*

2 juin 2023

*Nombre de Conseillers  
en exercice :*

23

*Nombre de présents :*

15

*Nombre de votants :*

18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt trois  
Le 8 juin à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Franck SEGONNE, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoirs :

Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Colette VERDOUX  
Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Mme Anne ARRESTIER  
Mme Sonia PARRIEL a donné procuration à Mme Marie-Laurence PRAISSAC

Absents : Mme Flavie TAVERA M. Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Alain MALMON

Monsieur le Maire rappelle la délibération de principe du 29 septembre 2022.

Le PLU de la commune comporte plusieurs emplacement réservé. Une opportunité d'acquérir des parcelles incluses dans un emplacement réservé a été faite auprès de la commune par les conjoints Capgras. Le projet d'acquisition, modifié par un nouveau bornage en date du 24 avril 2023, concerne les parcelles ZL 296 (263 m<sup>2</sup>), ZL 309 (76 m<sup>2</sup>), ZL 311 (76 m<sup>2</sup>) et ZL 314 (277 m<sup>2</sup>) pour un montant de 6 920 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'acquisition des parcelles ZL 296, ZL 309, ZL 311 et ZL 314, d'une superficie totale de 692 m<sup>2</sup> au prix de 6 920 € auprès de Martine CAPGRAS, Julien CAPGRAS et Pierre CAPGRAS,
- AUTORISE son Maire à signer l'acte notarié à intervenir,
- AUTORISE son Maire à signer toutes les pièces et autres documents relatifs à ce dossier,
- PRECISE que Maître Sandra POUGET est le notaire de la commune.

ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL